

Flash info



Spécial déconfinement juin 2020

Covid-19 POINT DE SITUATION EN VAUCLUSE MARDI 2 JUIN 2020	
32	Personnes testées positives au COVID-19 sont hospitalisées en Vaucluse :
Dont 0	Personnes testées positives au COVID-19 sont en réanimation en Vaucluse
229	Personnes testées positives au COVID-19 sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile
42	Personnes testées positives au COVID-19 sont décédées en Vaucluse :
Dont 36	Personnes hospitalisées
Dont 6	Personnes en EHPAD
Chacun d'entre nous peut agir : adoptons les gestes barrières et respectons les mesures de distanciation sociale (au moins 1 mètre avec les autres) pour freiner la diffusion du virus et rompre sa chaîne de propagation.	

Grâce à l'engagement et la responsabilité de chacun, aussi bien pendant le confinement que dans le déconfinement, la crise sanitaire du COVID-19 qui touche la France depuis le mois de mars 2020 marque le pas.

Une nouvelle étape du déconfinement s'ouvre à partir du 2 juin et pour une durée de trois semaines.

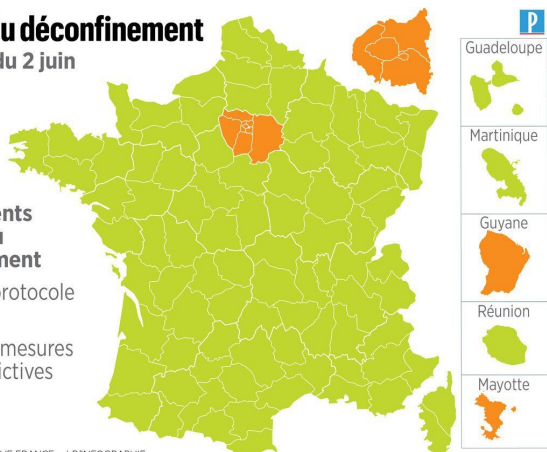
La phase 2 du déconfinement marque la reprise des activités, qui sont de nouveau possibles, cafés et restaurants, parcs et jardins, musées, monuments et zoos, etc., vont pouvoir rouvrir. **Il est cependant nécessaire de respecter les gestes barrière et de la distanciation physique afin de rassembler les conditions de la réussite de cette nouvelle phase de déconfinement.**

La carte du déconfinement

A compter du 2 juin

Départements éligibles au déconfinement

- Selon le protocole prévu
- Avec des mesures plus restrictives



SOURCE : SANTÉ PUBLIQUE FRANCE - LPI/INFORMAGRIE

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Flash info Parution mensuelle

Mairie de le Beaucet

7, rue Coste Chaude

84210 LE BEAUCET

Tél: 04.90.66.00.23

Fax: 04.90.66.17.77

Mail : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression : Mairie

Phase 2	ZONE VERTE	ZONE ORANGE
♦ Bars, cafés et restaurants (10 pers. max. par table)	Réouverture	Seules les terrasses sont autorisées
♦ Écoles, collèges et lycées (15 élèves max.)	Réouverture	6e-5e - Terminales et CAP en lycée «pro» en priorité
♦ Musées et monuments ♦ Salles de spectacle	Réouverture	Réouverture le 22 juin
♦ Cinémas	Fermés jusqu'au 22 juin	
♦ Salles de sport, gymnases et piscines	Réouverture	Réouverture le 22 juin
♦ Sports collectifs et manifestations sportives	Toujours interdits	
♦ Plages et lacs	Réouverture	
♦ Parcs et jardins	Ouverts	Réouverture à partir du 30 mai
♦ Parcs de loisirs	Réouverture	Réouverture le 22 juin
♦ Campings, villages vacances, hôtels et gîtes	Réouverture	Réouverture le 22 juin
♦ Mariages	Autorisés	
♦ Rassemblements	Limités à 10 personnes dans l'espace public	
♦ Déplacements	Fin de la limite des 100 km autour de son domicile	



La zone orange correspond aux départements d'Île-de-France, à la Guyane et à Mayotte. Le reste du territoire est en zone verte.

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Mot du maire

Chères Beaucétaines et Beaucétains

Le conseil d'investiture s'est tenu le lundi 25 Mai dans la salle du château afin de respecter les distances préconisées.

Le conseil m'a renouvelé sa confiance en me confirmant dans mon rôle de maire, je les en remercie.

Après, nous avons élu M. Benoît Pelatan 1^{er} adjoint qui s'occupera principalement des finances et de l'économie et M. Michel Bigonzi qui, lui, aura en charge la culture, le patrimoine et les relations avec les associations.

Au sein du conseil, les décisions continueront à être prises collégialement et à la majorité des avis. (C'est-à-dire que ma voix ne compte pas double).

Maintenant au travail ! Les premiers chantiers seront pour cette année la réfection de la toiture de l'église et des logements s'y attenant et la réhabilitation de la salle Antonella.

Amicalement

Le Maire,
François ILLE

Prochain conseil municipal : le jeudi 18 juin 2020 à 18h30

Chapelle Saint Etienne

Le logement communal situé au 100 chemin de la Chapelle Saint Etienne est toujours disponible à la location. Ses caractéristiques :

- surface habitable : 53 m²
- nombre de pièces : 1 avec 1 mezzanine
- Coin cuisine avec évier + meuble sous évier
- Salle d'eau avec WC
- Climatisation réversible.

Lors du Conseil Municipal du 13 février 2020, le loyer de ce logement proposé à la location a été réduit et fixé à 520 € hors charges mensuelles.

*Adressez-vous en Mairie pour plus d'informations
si vous êtes intéressés !*



Réouverture de « l'épicerie villageoise » nouveaux horaires post- confinement

Venez faire vos courses (l'association "Comme une maison" ne prend pas de marge sur les produits ce qui permet d'avoir de petits prix).

Produits de première nécessité, de dépannage : Pâtes, riz, farine, sucre, biscuits, conserves, huile olive, café, miel, jus de fruits, bières ...

En non alimentaire : Papier WC, éponges, mouchoirs, timbres, produit vaisselle...

- **Le mercredi matin de 8h30 à 12h et de 17h30 à 20h30**

Ce lieu a aussi vocation à être un espace chaleureux, un lieu de rencontre, de lien entre les habitants.

N'hésitez pas à venir y faire un tour !

Un ordinateur avec accès internet est à disposition.

Association

LabelVers



Café en l'air.

Vous l'entendez ? Mais si, c'est comme un grondement, ça se rapproche...C'est un aggloméra de choses, ça fait pleins de petits clapotis comme ça. On perçoit comme des éclats de voix, mêlés au son clair d'une fontaine et puis au fond on entend un rire, une machine qui tourne, un jus qui coule, un café presque prêt. C'est plutôt avec des couleurs chaleureuses, comme des embrassades ou des tâches de cerises sur mon tee-shirt. Il y a beaucoup de soleil aussi, vous sentez la chaleur se rapprocher de nous petit à petit ? Mais surtout ce qu'on entend le mieux c'est l'effervescence. Si si, écoutez bien ! Cette joie immense de se retrouver. Mais surtout la force. La force du nous, la force du tous ensemble. C'est comme une explosion... ou plutôt...une éclosion ! Et ça se rapproche encore. Ça y est. Elle est là. La nouvelle saison. Et elle s'annonce grandiose.

Le café en l'air regagne ces pénates autour de la fontaine tous les samedis de 9h à 13h.

Nous vous invitons à venir avec votre tasse et vos couverts pour nous accompagner dans les mesures d'hygiène.

A samedi.

Association Label Vers

<http://labelvers.wix.com/lebeaucetlabelvers>



INFORMATIONS GESTION DES DECHETS

À compter du lundi 8 juin, les déchèteries seront à nouveau accessibles aux horaires habituels d'ouverture pratiqués avant le début de la crise sanitaire, à savoir :

- Déchèterie à AUBIGNAN du lundi au samedi de 9h à 17h
- Déchèterie à CAROMB du lundi au samedi de 8h à 18h
- Déchèterie à MALAUCÈNE :
 - Matin : du lundi au samedi de 9h15 à 12h
 - après-midi : mercredi et samedi de 13h30 à 17h30
- Mini-déchèterie à VENASQUE :
 - Les mardis et vendredis de 8h30 à 12h
 - les 2e et 4e samedis du mois de 8h à 12h

Fermées les jours fériés.

Des règles sont à respecter :

1 passage par jour et dans la limite de 2m³ d'apport.

Informations/Recommandations :

• L'organisme en charge du recyclage des déchets de mobilier n'ayant pas encore repris pleinement son activité, merci ne plus apporter de mobilier usagé en déchèteries jusqu'à nouvel ordre.

• La collecte des textiles (vêtements, linge de maison, chaussures...) par le Relais Provence étant suspendue jusqu'à la fin du mois de juin, merci de conserver votre dépôt jusqu'à la reprise d'activité du Relais Provence.

• Si vous vous déplacez uniquement pour des déchets végétaux, merci de privilégier l'apport à la composterie de Lorient-du-Comtat spécialement dédiée à ce type de déchet. Cela permettra de limiter la sur-fréquentation des déchèteries.

Communiqué du 5 juin 2020

Ne pas jeter sur la voie publique